

COMMUNICATION MFFDS-CSO/UICN EQUITE GENRE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

Communication au Forum sur les actions du suivi des OMD après le Sommet du Millénaire
Hôtel Savana Saly, Sénégal, du 01 au 03 février 2006

Théodomir MULIGO

1. CONTEXTE

En septembre 2000, 191 pays dont 145 Chefs d'Etat ont adopté la déclaration du Millénaire. Les diverses préoccupations visées par celle-ci ont été regroupées en huit (8) « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD), en anglais MDG's (Millennium Development Goals), objectifs devant être atteints au niveau national et mondial, d'ici 2015. Il s'agit d'un consensus qui s'est forgé au niveau international autour d'un ensemble d'objectifs clairs, mesurables et assortis de délais. Pour permettre de meilleurs résultats, les gouvernements, individuellement et collectivement, ont pris des engagements à l'égard des OMD et à l'intégration de ceux-ci dans les stratégies, politiques et actions nationales et internationales de développement.

La gestion des Ressources Naturelles et la préservation de l'environnement constituent une des plus grandes préoccupations des OMD, et constitue le pilier de l'OMD7 « assurer un environnement durable ». La gestion et l'exploitation appropriée des ressources naturelles dont sont tributaires les femmes surtout en milieu rural pour la survie de leur ménage, sont des facteurs déterminants pour une amélioration des conditions d'existence des populations et surtout des générations futures. Cependant, il existe des disparités entre les hommes et les femmes quant à l'accès et à l'appropriation des ressources naturelles. Ces disparités sont surtout perceptibles dans les domaines suivants : l'accès des femmes à l'alphabétisation et à la formation de base ; l'information sur la gestion des RN et la protection de l'environnement ; l'accès aux facteurs de production (équipements de production, capital, travail rémunéré, héritage, autres moyens de production).

1. CONTEXTE (suite)

- Dans le présent contexte, des questions suivantes peuvent se poser à savoir :
- Quelle est la nécessité d'intégrer le genre pour une meilleure prise en compte de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles par les acteurs?
- Comment accroître les chances de réalisation de l'OMD7 en intégrant la dimension genre à l'horizon 2015 ?
- Pour répondre à nos questions, nous allons tenter d'abord d'éclairer certains concepts utilisés, puis de présenter les contraintes et les atouts d'une intégration du genre pour la prise en compte de l'environnement et la gestion des ressources naturelles et enfin, dégager le lien existant entre l'OMD3 et l'OMD7 dans la mise en place d'un environnement durable et dans la promotion de l'égalité et de l'équité des sexes.

2. DEFINITION DES CONCEPTS

- **2.1. Le terme "genre"** : Le genre renvoie aux différences et aux relations sociales entre les hommes et les femmes. À noter qu'il existe une différence entre les concepts « genre » et « sexe ». Le concept sexe réfère exclusivement aux différences biologiques entre hommes et femmes.
- **2.2 La notion "égalité entre les genres"**: L'atteinte de l'égalité des genres signifie que les femmes et les hommes doivent avoir la même valeur dans la société, en terme de distribution égale du pouvoir économique, de distribution d'influence, de pouvoir et d'opportunités fondées sur la parité (c'est ce concept qui a évolué aujourd'hui pour poser la problématique de la parité.)
- **2.3 La notion "équité entre les genres"** : L'équité entre les genres signifie qu'un traitement impartial doit être accordé aux hommes et aux femmes, en fonction de leurs besoins respectifs mais surtout en tenant compte de leurs aptitudes, compétences et droits à occuper des positions stratégiques dans la société selon le talent et le mérite. Ce traitement peut être identique ou différent, mais il doit être équivalent en termes de droits, d'avantages, d'obligations et d'opportunités.
- **2.4 Le lien entre "égalité entre les genres" et "équité entre les genres"** : L'équité entre les sexes permet à terme d'atteindre l'égalité entre les genres. Les programmes d'équité mettent en œuvre les mesures nécessaires pour donner l'accès égal aux hommes et aux femmes aux ressources. C'est ainsi qu'on parle d'équité des sexes. Les exemples sont nombreux : par exemple, les programmes qui ont comme but d'améliorer l'accès des filles à l'éducation sont un moyen équitable qui permet aux filles à rattraper les garçons à l'école, les programmes de discrimination positive, qui établissent sont également un moyen d'équité qui permettra d'arriver à l'état idéal de l'égalité entre les genres.

2. DEFINITION DES CONCEPTS (suite)

- **2.5 Gestion des ressources naturelles et de l'environnement** : Il s'agit de la préservation durable des RN, leur utilisation pour la vie et pour le compte des générations futures. Cela implique la gestion et l'accès à l'eau potable, la gestion et l'utilisation de la terre, la gestion et l'utilisation de l'énergie, la protection et la gestion de l'environnement, etc.
- **2.6 Lien entre les différents concepts** : En matière de conservation et de gestion des ressources naturelles dans les pays en développement, les femmes occupent une place centrale parce qu'elles jouent le rôle d'éducatrices, de formatrices pour les générations futures. Elles sont par ce fait spécialement concernées par le développement durable. Compte tenu de leur rôle, elles constituent des acteurs de communication assurés dans la transmission du savoir. De ce fait, les impliquer dans la gestion durable des ressources revient à impliquer l'ensemble de la société. D'une autre part, le fait qu'elles soient, de par la tradition, responsables de la vie familiale les met directement en contact avec l'environnement, d'où elles tirent les ressources pour satisfaire leurs besoins de base. C'est ainsi que les femmes sont les premières concernées par les problèmes de désertification qui touchent les pays sahéliens ces dernières années. L'équité du genre contribue à accroître le droit des femmes sur les ressources naturelles et cette situation encourage les femmes à assurer la protection et la meilleure utilisation des RN. La bonne utilisation des ressources naturelles entraîne nécessairement la protection de l'environnement et conduit plus rapidement à l'atteinte de l'OMD7.

3. NECESSITE D'INTEGRER LE GENRE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

- **3.1. Contraintes identifiées** : La dégradation de l'environnement constitue une menace sérieuse pour les moyens de subsistance des populations pauvres. Les femmes, constituant les groupes les plus vulnérables sont le plus engagées dans des activités de subsistance des ménages étroitement tributaires de la qualité et de la disponibilité des ressources naturelles (bois de chauffe ou de feu, terres, eau, et autres).
- **3.1.1. La disparité dans l'accès à l'alphabétisation, l'éducation de base et à l'information de base** : Les femmes ont un niveau d'alphabétisation moins élevé que celui des hommes. Selon l'enquête ESAM 94/95, 33,6% des femmes Sénégalaises de 15-24 ans étaient alphabétisées contre 58,4% d'hommes. Ce résultat n'évolue pas beaucoup ; en 2001, on enregistre 42,1% pour les femmes contre 60,1% pour les hommes (QUID 2001). Ces résultats cachent néanmoins une grande disparité entre les régions. En effet, pendant que des régions comme Ziguinchor et Dakar affichent des taux d'alphabétisation des femmes de 68,8% et 63,3% respectivement (QUID 2001), des régions comme Tambacounda et Diourbel présentent des taux de 16,3% et 24,3% respectivement. On peut par ailleurs remarquer que les taux d'alphabétisation des femmes est plus élevé dans les régions où l'alphabétisation est plus importante, étant donné que l'alphabétisation des hommes est partout supérieure à celle des femmes. Les résultats observés sont vérifiés dans toutes les tranches d'âge, et les disparités sont même plus importantes pour les populations âgées.

3. NECESSITE D'INTEGRER LE GENRE(suite)

- En plus de la faiblesse de la formation, il existe un écart dans l'accès à l'information sur la GRNE entre les hommes et les femmes. Les femmes sénégalaises ne jouissent généralement pas d'une formation satisfaisante, comme déjà noté. Ceci entraîne une faiblesse des femmes dans l'acquisition de l'information. La GRNE nécessite des connaissances appropriées.
- 3.1.2. L'accès des femmes sénégalaises aux facteurs de production, (capital foncier, crédit bancaire, ...) : Les femmes sénégalaises ont un pouvoir économique moins élevé que les hommes. Elles sont souvent contraintes à l'inactivité. Il est à noter que souvent, les femmes sont inactives à cause des obligations familiales, surtout les femmes potentiellement et économiquement productives (15-49 ans). Elles sont ainsi rendues vulnérables et entièrement dépendantes parce qu'elles manquent de ressources dues au manque de revenus monétaires. De ce fait, la faible proportion de la population salariée dans le secteur non agricole, observée au Sénégal est plus importante au niveau des femmes. On note une proportion de 4,1% en 1995 contre 7,2% pour les hommes (ESAM 1994/1995) et 10,6% contre 12,7% en 2001 (QUID 2001). Cet agrégat a connu une évolution dans l'ensemble mais reste défavorable vis-à-vis des femmes. Par rapport aux femmes, les hommes ont plus de facilités d'accéder aux activités lucratives, tandis que les femmes s'occupent traditionnellement des activités de ménages, telles que l'approvisionnement en bois de feu et en eau, l'entretien de leurs foyers, ainsi que la préparation des repas. Les obligations des femmes ne leur permettent pas d'entreprendre les activités rémunératrices.

3. NECESSITE D'INTEGRER LE GENRE(suite)

- 3.1.3. Femmes ↔ principales utilisatrices de bois et actrices de la déforestation : Selon les enquêtes ESAM2 et QUID2001, les énergies traditionnelles (bois de feu et charbon) représentent une part considérable de la consommation totale d'énergie. Au Sénégal, la consommation de bois de chauffe et du charbon de bois est assez importante (**plus de 90% en milieu rural**). Ainsi, les besoins domestiques comme la préparation des repas et chauffage, absorbent la plupart des énergies traditionnelles. C'est ainsi que les conditions de vie des femmes surtout celles résidant en milieu rural sont dépendantes de l'accès à ces sources d'énergie traditionnelles (les femmes cuisinent quotidiennement avec du bois de feu, déchets agricoles, et charbon de bois). L'approvisionnement en bois de feu est un travail qui exige des femmes un effort physique important, une activité épuisante vu le niveau de pauvreté et le régime alimentaire de la plupart des femmes.
- Le défrichement des terres pour leur mise en culture en raison des pressions démographiques peut compromettre la disponibilité de bois de feu et de produits de la faune et de la flore sauvages ayant une valeur nutritionnelle et/ou économique. Le manque de bois de chauffe peut entraîner des modifications des habitudes de cuisson, par exemple l'utilisation du fumier comme source d'énergie, en le détournant de son utilisation principale, celle de la production agricole.

3. NECESSITE D'INTEGRER LE GENRE(suite)

- 3.1.4. Femmes ↔ principales productrices d'ordures et des eaux usées, etc. : La femme s'occupe des activités telles que l'alimentation, l'entretien de la maison et de son environnement. Les travaux comme le nettoyage, le lavage des habits, balayage, collecte et vidange des déchets solides (ordures ménagères) et liquides (eaux usées). Surtout en milieu urbain elles s'occupent de nombreuses activités tel que la préparation et la vente des aliments sur la voie publique. Dans certains cas, leurs activités peuvent entraîner l'obstruction des réseaux d'assainissement, encombrement et dégradation des voies de circulation (rues et trottoirs), ordures et eaux usées jetées sur la voie publique, aggravant ainsi la situation déjà précaire caractérisée principalement par de moyens d'évacuation des déchets et eaux usées
- 3.1.5. Femmes ↔ faiblesse d'accès aux biens de production surtout à la terre et aux équipements : Les femmes plus que les hommes en milieu rural s'acquittent des travaux agricoles, tel que le défrichage, le labourage, la semence, l'irrigation, la plantation, le sarclage, la récolte et le stockage. Les femmes participent activement à la gestion de la terre. Elles sont le plus chargées de la conservation de la fertilité des sols, pour une meilleure productivité. Cependant, l'insécurité du régime foncier qui concerne principalement les femmes, n'incite pas celle-ci à maintenir la qualité des terres cultivables et les plantations. La démographie galopante et la densité au km² croissante conduisent l'exploitation des terres impropres à la culture et la déforestation contribuant ainsi à la dégradation de l'environnement. Dans les régions ayant une pénurie de terre, le problème d'accès concerne plus les femmes. Ceci est plus évident que les demandes en terre des femmes passent par les hommes. Dans la mesure où ce sont eux qui distribuent, les hommes, en milieu rural, exploitent de meilleures terres plus grandes, plus fertiles que celles des femmes. Les autres moyens de production tels que les équipements agricoles, le capital financier, les ressources provenant des récoltes, etc. sont principalement gérés par le chef de ménage qui est généralement le mari.

- 3.2.2. Femmes ↔ Population rurale la plus stable, de loin la plus nombreuse en milieu rural : Les femmes constituent plus de la moitié de la population totale et représentent un potentiel productif contrastant avec la place qui leur est réellement dévolue dans le processus de développement économique et social. En effet, les résultats provisoires du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat confirment la prépondérance des femmes (52%) sur une population estimée à un peu plus de 10 millions. Au niveau national, les statistiques indiquent aussi que la population féminine en âge de travailler est environ 1,13 fois supérieure en nombre à celle des hommes. Les femmes représentent près de 75% de la population rurale. Malgré l'avantage du nombre, l'essentiel du travail féminin est considéré comme n'ayant aucune valeur économique et n'est pas comptabilisé dans les grands agrégats, alors qu'il constitue un travail réel aussi bien en qualité de travail qu'en nombre.
- 3.2.3. Femmes ↔ Dynamisme dans l'action associative très développé : On remarque une plus grande disponibilité des femmes à développer des activités économiques et à renforcer leurs aptitudes propres. L'adhésion progressive des femmes aux groupements et associations féminine ainsi que leur participation à des séances d'alphabétisation et des causeries sur les thèmes liés à leur vie sociale ou à leurs activités économiques montrent qu'elles ne sont plus confinées durant toute la journée au travail domestique. De même, ce renforcement de leurs capacités leur permet de s'investir davantage dans le développement local de leurs communautés. Aujourd'hui, la meilleure présence des femmes dans les conseils locaux et municipaux le confirme.
- Une capacité accrue d'organisation et d'intervention des femmes : Les associations de femmes émergent de plus en plus et se structurent mieux grâce à l'appui de l'Etat et des organisations non gouvernementales.

3. NECESSITE D'INTEGRER LE GENRE(suite)

- 3.2.4. Femmes ↔ meilleur sens de responsabilité exacerbé pour la participation et meilleure appropriation de la GRNE : Les femmes ont plus besoin de ressources naturelles et d'un environnement adéquat. Ce sont elles qui sont en charge des travaux domestiques et de la survie de la famille. Ces travaux ménagers nécessitent des ressources naturelles que sont l'eau, le bois, la terre, les plantes, etc. ainsi que un environnement viable, assaini. Les femmes sont par conséquent concernées et plus portées à se responsabiliser dans la GRNE parce qu'elles en comprennent la nécessité. Elles ont plus que quiconque besoin d'un environnement durable parce que leur survie en dépend. On peut passer par la forte implication des femmes dans les mouvements associatifs pour les sensibiliser sur la gestion des RNE.
- 3.2.5. Femmes ↔ principales actrices de l'activité économique en milieu rural: Les femmes sont présentes dans tous les secteurs de la production : agriculture, élevage, pêche, artisanat, petit commerce, industrie et secteur des services. En zone rurale où l'on trouve plus de 70% de la population féminine active, les femmes participent à hauteur de 81% aux travaux domestiques et accomplissent entre cinq à huit heures quotidiennes de tâches domestiques ; leur journée de travail tourne autour de 12 à 15 heures. En plus des responsabilités économiquement actives, les femmes ont également la charge de toutes les tâches domestiques.

4-ACCROITRE LES CHANCES DE REALISATION DE L'OMD7 EN INTEGRANT LE GENRE A L'HORIZON 2015

- 4.1. Liens entre l'OMD7 et l'OMD3 : Il a été démontré plus haut que la réalisation de l'OMD7 passait nécessairement par une meilleure implication des femmes. Cela montre bien que les OMD sont interdépendants. Par exemple l'OMD7, qui met l'accent sur l'environnement durable ne peut pas être atteint sans la réalisation de l'OMD3 : « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » qui met l'accent sur l'équité et l'égalité du genre. En effet, l'équité et l'égalité « genre » signifient d'une manière et d'une autre l'accès équitable et une meilleure responsabilisation dans la GRNE. Dès que cette responsabilité et cet accès sont équitables, il est possible de mettre en place un environnement durable. C'est-à-dire qu'en s'efforçant d'atteindre l'OMD3, on atteint d'une façon indirecte l'OMD7. Donc l'OMD3 et l'OMD7 sont interdépendants.
- 4.2. Campagne de sensibilisation des hommes et surtout des femmes ↔ aider à atteindre plus rapidement l'OMD7
- La campagne de sensibilisation doit passer nécessairement par les femmes aussi bien que par les hommes. L'ensemble de la communauté a un rôle à jouer.
- 4.2.1. En ce qui concerne l'énergie et la forêt
- Eviter la déforestation, les feux de brousse et contrôler les malfaiteurs
- Eviter le gaspillage du bois de chauffe en utilisant des techniques de cuisson demandant moins de bois telles que les foyers améliorés «pour consommer moins de bois» ;
- Décourager la coupe du bois vert, utiliser exclusivement le bois mort pour les besoins ménagers ;
- Respecter la législation (code forestier) et la réglementation prévue en la matière .
- 4.2.2. En ce qui concerne l'eau :
- Eviter le gaspillage et la pollution de l'eau ;
- Préserver et protéger les sources d'eau potable ; Construire des margelles fermées pour les puits ;
- Construire des abreuvoirs pour les bêtes ; Construire des canaux d'évacuation des eaux usées.

4- ACCROITRE LES CHANCES (suite)

- 4.2.3. En ce qui concerne la terre :
- Utiliser équitablement la terre ;
- Améliorer le cadre juridique et responsabiliser les femmes ;
- Sensibiliser sur les bonnes pratiques culturales (irrigation, jachère, alternance des cultures, etc.) ;
- Encourager la plantation arbres et l'entretien des jeunes plants.
- 4.2.4. En ce qui concerne l'assainissement :
- Construire et utiliser des réseaux d'égouts pour l'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie ;
- Boucher les mares d'eau stagnantes ;
- Faire des poubelles couvertes et à l'abri des mouches ;
- Sensibiliser sur l'enfouissement des ordures organiques ;
- Organiser la collecte et le traitement des ordures ménagères ;
- Sensibiliser sur l'entretien, l'hygiène et la propreté du cadre de vie.
- 4.3. Stratégie de survie pour la sortie de la pauvreté
- Les effets de la sécheresse et de la désertification détruisent les ressources naturelles et l'environnement ; et renforcent la précarité et la pauvreté des populations. Celles-ci adoptent alors différentes stratégies pour assurer leur survie. Ces stratégies ont des effets divers sur l'environnement. Parmi ces stratégies on peut citer ,

4- ACCROITRE LES CHANCES (suite)

- 4.3.1. Le commerce : Le commerce est un moyen privilégié pour les populations pour sortir de la pauvreté. C'est une activité rémunératrice qui ne demande pas de la part de ceux qui la pratiquent une formation très poussée. La pratique du commerce, principalement en milieu urbain peut pourtant être une des plus grandes causes de dégradation de l'environnement. Il produit des déchets généralement industriels et non recyclables (emballages en plastiques, ferraille, diverses ordures). Les étals en ville provoquent aussi un encombrement des voies et empêchent le maintien d'une bonne hygiène.
- 4.3.2. La dynamique associative: Il s'agit d'une stratégie plutôt bénéfique pour la sauvegarde de l'environnement dans la mesure où les associations sont un lieu privilégié pour les actions de sensibilisation. De plus les actions concertées adoptées dans ce cadre vont généralement dans le sens du respect du cadre de vie, ce qui n'est pas toujours le cas pour une initiative individuelle.
- 4.3.3. Les migrations : Certaines personnes, pour échapper à la pauvreté préfèrent migrer vers d'autres localités plus propices à leur survie. L'exode rural peut être bénéfique au terroir dans la mesure où les migrants apportent leur soutien aux populations qui sont restées. En leur procurant des revenus supplémentaires, les migrants peuvent indirectement améliorer leurs capacités en GRNE. Dans le cas contraire, si le migrant était la personne chargée de la protection des ressources naturelles, celles-ci peuvent se dégrader par le fait de son absence.

5- CONCLUSION

- La gestion et la préservation des ressources naturelles fait partie de l'OMD7, un des principaux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La pesanteur de la tâche pour l'atteinte de l'OMD7 et particulièrement dans la GRNE est telle qu'elle ne peut être accomplie sans impliquer toutes les franges de la population, à savoir les hommes et les femmes. L'implication des femmes dans la GRNE est pourtant toujours mitigée du fait des grandes disparités qui prévalent sur la question du genre. Cependant malgré ces contraintes et disparités, les femmes jouent de plus en plus un rôle actif dans la gestion des ressources naturelles comme la terre, l'eau, le bois étant donné les énormes responsabilités qui leur incombent au sein de leur communauté. Le plus souvent, ce sont elles qui puisent, utilisent et gèrent l'eau pour la consommation domestique, tout comme elles s'acquittent des travaux domestiques dans le ramassage du fourrage et du bois de chauffe. Elles sont également très actives dans la valorisation des arbres, la multiplication des espèces utiles, le reboisement, la protection et la conservation des forêts. Pour exploiter pleinement leur potentiel d'agents de développement, les femmes doivent être en mesure d'exercer un certain contrôle sur les ressources naturelles qu'elles utilisent. Elles doivent avoir accès à la terre, à l'eau, aux forêts, aux intrants, aux crédits, à la technologie, aux services de vulgarisation, à la formation et à l'information. L'intégration de la dimension genre dans la gestion des RNE est devenue fondamentale. Cela implique une équité dans la gestion des ressources naturelles et de l'environnement entre les hommes et les femmes, en considérant celles-ci comme des actrices privilégiées pour accroître les chances de réalisation de l'OMD7.